

**Bureau du Comité Directeur**  
**PV n° 8 du 17 Mai 2018**

**Présents :** Mme BARROT Pierrette. MM Jérôme BOUQUET, Bernard CHATEAUGIRON, Eric CORNIER, Robert FERNANDEZ, Gérard PERRIN.

**Absents excusés :** MM Jean-Louis BARBESSOU, Mario PAGNOUX, Christian VALDEC.

Début de la séance : 19heures.

La présidente nous informe de la situation de monsieur Thierry JALLAMION vis-à-vis du district.

Monsieur JALLAMION ne s'est pas présenté le 7 mai 2018 pour assurer sa mission auprès de la section sportive féminine au collège René CAILLÉ.

Le 7 mai nous apprenons qu'il a été admis au centre hospitalier de SAINTES à cette date.

Avec le conseiller technique du district, nous avons pris nos dispositions pour informer le responsable du collège René CAILLÉ, et avec lui, le nécessaire a été fait pour assurer le suivi de la section.

Après avoir pris contact avec le centre hospitalier de SAINTES, un bulletin d'hospitalisation a été demandé. Celui-ci n'a pu être fourni sans l'accord de Monsieur JALLAMION.

Nous avons informé l'A.P.S.L. sur la situation de monsieur JALLAMION le jour même. Compte tenu de sa situation, le bureau directeur décide de lui retirer ses fonctions auprès des commissions techniques, féminines et jeunes.

La présidente demande à monsieur Éric CORNIER de nous informer sur la situation financière du tournoi que monsieur JALLAMION a organisé en Espagne sous le nom de « sélection féminine du district de la Charente-Maritime ». Les modalités de financement de ce tournoi ont été décidées entre monsieur JALLAMION et monsieur CORNIER.

Suite à quelques interrogations de certains parents et accompagnateurs concernant les versements effectués pour ce déplacement, il a été constaté que plusieurs chèques avaient été directement encaissés par monsieur JALLAMION alors que ceux-ci auraient dû lui être remis. Après vérification, il semblerait que ces sommes auraient été détournées par monsieur JALLAMION.

Le bureau décide d'annuler ce tournoi, monsieur CORNIER prendra contact auprès de l'organisateur du tournoi pour lui faire part de notre décision (par écrit).

Une réunion avec les parents des filles de la section qui devaient participer à ce tournoi, aura lieu le mercredi (date à définir). Un courriel de convocation sera envoyé par le secrétariat du district.

Fin de la séance à 20heures.

**La Présidente**  
**Pierrette BARROT**

**Le secrétaire général**  
**Robert FERNANDEZ**